



Bordeaux, le jeudi 12 mars 2015

DÉCLARATION

du représentant de la FNEC-FP-FO au CHSCTA de Bordeaux le 12 mars 2015

Monsieur le Recteur
Madame la Directrice,
Mesdames, Messieurs les membres du comité

A l'occasion de l'installation du CHSCTA pour une nouvelle mandature, après des élections professionnelles qui ont vu Force Ouvrière progresser dans tous les secteurs de l'Education Nationale et être confortée à la première place dans la Fonction Publique d'Etat, la FNEC FP Force Ouvrière tient à préciser qu'elle ne laissera toujours pas transformer ses représentants des personnels en CHSCT en une caste à part, dont les prérogatives et les interventions seraient définies par les CHSCT eux-même.

C'est le sens du vote FO contre le projet QVT (qualité de vie au travail) qui permettrait au Patronat de récupérer la représentativité syndicale dans un conseil de vie au travail permettant la dilution de l'action syndicale.

C'est aussi le sens du vote FO contre l'accord cadre du 22 octobre 2013, « protocole d'accord relatif à la prévention des RPS dans la Fonction Publique ». Ce texte se heurte à la réalité du terrain et les représentants syndicaux Force ouvrière ne peuvent pas se mobiliser pour trouver des palliatifs à des situations imposées par le gouvernement, les surcharges de travail, mutualisation, suppressions d'emplois, modification de structures ou de tâches, modification d'organisation du travail : réformes du lycée, collège, école, voie professionnelle, etc.

La mise en place de protocoles officiels des visites par exemple, mais aussi celle du questionnaire RPS, peuvent ainsi être des tentatives d'intégration du syndicat aux rouages de l'administration qui mandaterait désormais les membres de CHSCT.

Pour ces raisons, non signataire de l'accord cadre, Force Ouvrière a précisé lors du dernier CHSCTA qu'elle ne pourrait pas être signataire du courrier du recteur présentant ce questionnaire, et qu'il n'était pas question de déléguer notre signature au secrétaire du CHSCTA, qui n'est, pour nous, qu'une « interface » entre l'administration et les autres membres du CHSCTA (qui ne sont par ailleurs pas « élus » mais représentants), cela semblait devoir être rediscuté avec le CHSCTA de la nouvelle mandature.

Nous constatons qu'il n'a pas été tenu compte de nos remarques ce qui ne manque pas de nous interroger...

Je vous remercie

Jean François Larequie

Eric Martel

représentants FNEC FP Force Ouvrière